

Diplôme: 2nde Professionnelle

Thème : Stage Collectif
Education à la santé et au développement durable

Commentaires, recommandations pédagogiques,

L'enseignement général et professionnel délivré dans le parcours du Baccalauréat Professionnel aborde nécessairement les thématiques liées à la sécurité et à la santé, qu'elles soient individuelles ou collectives, à la fois dans leurs causes, leurs effets et leurs conséquences ainsi que les problématiques liées au développement durable.

Ainsi, en matière de **santé** :

Les modules EG3 et MG3 « Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi » comportent des objectifs liés à l'amélioration et au respect de sa santé.

Le module MG4 dans son objectif « Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour mesurer des enjeux liés au monde vivant en matière d'environnement, d'alimentation et de santé » inscrit également des moyens de gestion de la santé en lien avec les facteurs de l'environnement ou l'alimentation.

L'**enseignement professionnel**, à travers les modules de formation, mais aussi les périodes en milieu professionnel, assure la sensibilisation des élèves aux notions de danger, de risque, d'accident ou de maladie du travail. En examinant les effets des techniques mises en œuvre dans un cadre professionnel, il permet d'aborder les aspects liés à la **santé et à la sécurité au travail**.

Quant au **développement durable (DD)**, il est pris en compte dans ses 3 composantes économique, sociale et environnementale – auxquelles on pourrait ajouter les composantes culturelles et de gouvernance - dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.

En complément, est proposée la mise en œuvre de **projets d'éducation à la santé et d'éducation au développement durable**, sur un **potentiel d'une semaine de stage collectif**, partie intégrante de la formation et organisé sur une période bloquée ou fractionnée.

Le stage collectif est une situation de formation permettant, en relation avec une réalité concrète, l'acquisition d'outils et de méthodes. Il constitue avec les apports des modules de formation une démarche intégrée d'acquisition de compétences.

A travers les deux thématiques développées, il poursuit des objectifs communs notamment celui d'induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives et de favoriser l'adoption d'un comportement responsable tant dans la vie professionnelle que personnelle.

Il doit servir de fondement pour développer l'esprit critique et les capacités à argumenter dans un débat. Il permet l'acquisition d'attitudes responsables et actives et de comportements favorables à la santé et au développement durable.

A travers l'ensemble de ces objectifs, ces projets s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement du développement personnel de l'apprenant, sans pour autant exclure une dimension collective. Ils participent donc d'une éducation à la citoyenneté et intègrent une réflexion éthique, dans son rapport à soi, aux autres et au monde.

Les thèmes retenus pour les deux aspects (santé et DD) sont soit reliés entre eux (ex: environnement et santé) soit totalement indépendants. En fonction du (ou des) thème(s) choisi(s), des objectifs précis doivent être définis et les productions des apprenants, raisonnées et clarifiées.

Le choix des thèmes et les compétences à développer sont raisonnées sur l'ensemble du cursus.

Une cohérence avec les contenus des modules de formation doit être recherchée.

Le potentiel horaire, laissé à la disposition de l'équipe pédagogique pour la mise en œuvre de projets originaux et adaptés aux besoins du groupe, doit avoir un caractère pluridisciplinaire et éventuellement impliquer des acteurs ou partenaires extérieurs.

A l'évidence, la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout important pour l'efficacité et la réussite de ces projets.

Les projets retenus peuvent, avec avantage, s'inscrire dans le cadre d'un projet d'établissement relatif au développement durable et intégrant cette démarche éducative.

Textes réglementaires de référence :

Education pour la santé :

Textes MAP :

Note de service DGER/SDPOFE/ N2007-2002 concernant les modalités de mise en oeuvre des orientations générales sur la politique de vie scolaire.

Note de service DGER/SDPOFE/N2008-2077 du 24 juin 2008 : Contrat cadre de partenariat en santé publique

Circulaire DGER/SDPOFE/C2007-2009 du 10 avril 2007 : Convention nationale pour l'intégration de la santé et de la sécurité au travail dans l'enseignement agricole

Education en vue du développement durable :

Textes MAP :

Circulaire C2007-2015 du 12 septembre 2007, « Éducation en vue du développement durable dans les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles et dans les établissements d'enseignement supérieur agronomique, agro-alimentaire, vétérinaire et paysager, publics et privés sous contrat avec l'État »

Education à la santé

Chaque équipe pédagogique doit mettre en place un projet d'éducation pour la santé.

Ce projet intègre en particulier les éléments relatifs à :

- la gestion de sa santé et de son potentiel physique abordée dans les modules EG3 et MG3 ;
- l'approche nutritionnelle et l'aspect environnement et santé abordés dans le module MG4 ;
- les notions relatives à l'ergonomie et à la santé-sécurité au travail abordés dans les modules professionnels.

Si les enseignements scientifiques occupent une place spécifique en apportant des connaissances biologiques sur le fonctionnement du corps humain, les programmes des différents champs disciplinaires, tels que la littérature, l'histoire, l'éducation socioculturelle, ... peuvent aussi offrir, dans leur mise en oeuvre, l'opportunité d'exploiter des situations, des textes ou des supports en relation avec l'éducation à la santé.

Démarche

Le projet s'inscrit dans une démarche d'accompagnement du développement personnel de l'apprenant, sans pour autant exclure une dimension collective. Il vise à induire une réflexion de chacun sur les conduites à risques et l'adoption d'un comportement responsable à l'égard de ces risques.

Cette éducation à la santé et à la sécurité est inséparable d'une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques.

Mise en oeuvre

La pédagogie préconisée doit créer des espaces de parole et d'écoute, et s'appuyer en permanence sur l'interactivité. Il convient de faire émerger les représentations et les questions susceptibles de préoccuper les jeunes en matière de santé, de relations affectives et sentimentales, de sexualité, de conduites à risques, de prévention des toxicomanies et des violences.

Des intervenants extérieurs, dans le champ de la prévention des conduites à risque, de la culture ... peuvent également être sollicités.

Le réseau RESEDA (Réseau d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent) peut constituer un système d'appui pour la mise en oeuvre des projets dans les établissements.

Divers **thèmes** peuvent être abordés. Sans viser l'exhaustivité, les thèmes suivants peuvent être suggérés :

- La promotion des comportements favorables à la santé, notamment dans le domaine de l'alimentation
- La prévention des conduites à risques relatives notamment à la consommation de produits psychoactifs
- L'éducation à la sexualité : dimension affective, sociale et culturelle de la sexualité ; prévention du Sida et des infections sexuellement transmissibles ; prévention des grossesses non désirées
- La prévention de la souffrance psychique et les conditions d'un bon équilibre de vie (rythmes biologiques, sommeil, gestion du stress, ma être, risques suicidaires...)
- La lutte contre les discriminations qui provoquent du mal être (racisme, sexisme, homophobie...)
- L'intégration des jeunes souffrant de maladies ou de handicaps
- La prévention des violences (verbales, physiques, sexuelles...)
- Les impacts de l'environnement sur la santé
- La prévention des risques liés à l'activité professionnelle et la santé-sécurité au travail
-

Diverses **ressources** peuvent être mobilisées, en particulier celles de :

- l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé) qui met à disposition des documents téléchargeables sur son site : <http://www.inpes.fr>
Exemple brochure : « Education à la santé : choisir, élaborer et développer un projet » (2007)
- la MSA (Mutualité Sociale Agricole) : <http://www.msa.fr> en matière de SST (Santé et sécurité au travail)

Education au développement durable

L'appropriation du concept de développement durable nécessite des connaissances fondamentales solides relevant de différents domaines (scientifiques, socio-économiques et techniques tout particulièrement) avec en particulier un objectif de compréhension et d'application aux domaines professionnels, suscitant de nouvelles pratiques. Elle ne peut aussi se concevoir sans l'apport des disciplines qui concourent à l'acquisition d'une réflexion ou d'une démarche critique. Ainsi, les démarches de projet portées par l'éducation socioculturelle, la réflexion philosophique et socio-économique sur des enjeux de société et la géographie des territoires peuvent constituer autant d'éléments essentiels à cette acquisition du concept et à la compréhension de ses implications en termes d'actions.

Le stage collectif constitue, pour sa part, un espace privilégié pour la mise en œuvre d'une éducation au développement durable mettant l'accent sur l'action et les projets.

Démarche :

Le projet s'inscrit dans une démarche d'accompagnement du développement personnel de l'apprenant, sans pour autant exclure une dimension collective. Il vise à induire une réflexion de chacun sur les pratiques mises en œuvre aussi bien dans un cadre personnel que professionnel et l'adoption d'un comportement responsable.

Il s'agit de promouvoir une réflexion citoyenne : dimension éthique par rapport à l'avenir de la planète, place du progrès technique, réflexion sur les risques et sur les modes de gouvernance, valeurs et choix, responsabilité...

Mise en œuvre :

La pédagogie préconisée doit créer des espaces de réflexion et de débat, et s'appuyer en permanence sur l'interactivité et une approche concrète.

Le projet retenu peut prendre en compte les différentes composantes du DD, être complémentaire ou non du domaine professionnel de l'option de formation, impliquer différents acteurs aussi bien internes à l'EPL que des partenaires extérieurs.

Il peut être réalisé dans le cadre de l'EPL, notamment l'exploitation agricole ou l'atelier technologique ou au contraire s'appuyer sur un support extérieur, dans le territoire de l'EPL ou non.

Une grande latitude est ainsi laissée à l'équipe pédagogique quant au choix du thème et du support du projet.

Divers **thèmes** peuvent être abordés. Sans viser l'exhaustivité, les thèmes suivants peuvent être suggérés :

- Alimentation, modes de production et de consommation durables
- Gestion de l'espace et du cadre de vie
- Diagnostic environnemental de l'EPL
- Eau, ressources, consommation, traitement
- Commerce équitable (nord-sud et commerce de proximité)
- Gestion de la biodiversité
- Transports et mobilité des personnes
- Environnement et santé
- Valeurs, éthique, jeux d'acteurs et postures dans le cadre du DD
- Dimension internationale du DD
- Gestion des ressources
- Impacts des changements climatiques
- Energie et émission de gaz à effets de serre
- Risques majeurs (risques naturels ou technologiques)
-

Diverses **ressources** peuvent être mobilisées, en particulier celles de :

Pôle National de compétences en matière d'Education au Développement Durable (SCEREN-CRDP) : <http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/>